

REPUBLIQUE LIBANAISE
Ministère du Plan
Mission IRFED-LIBAN

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

LISTE DES LOCALITES DU LIBAN
classées par cazas

B - AUTRES LOCALITES
(lieux-dits et autres lieux habités)

MOHAFAZAT BEQA'

DECEMBRE 1963

L'annexe IV de la cinquième partie du Dossier de Base pour l'Avant-Projet de Plan Quinquennal: "Le Réseau de Polarisation et le Programme d'Equipement des Pôles" contient les listes de localités du Liban :

Liste A : Localités officielles

Liste B : Autres localités

Ces listes ont été réparties en deux volumes. La liste A se trouve dans le volume II des documents annexes.

Le présent volume contient la liste B.

ANNEXE IV B

LISTE PROVISOIRE

DES

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES

ANNEXE IV B

LISTE B

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES
NON OFFICIELLEMENT INSTITUES.
(Liste provisoire)

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	
1 Portée et limites de la Liste B	I
2 Localités mentionnées dans la liste	I
3 Classement des localités	II
4 Sources	III
5 Orthographe	III
6 Localisation	IV
INDICATIONS PRATIQUES	V
Répertoire	V
Abréviations	VI
Comment chercher une localité	VII
LISTE DES LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES	VIII
Mohafazat Liban-Nord	
Mohafazat Mont-Liban	
Mohafazat Liban-Sud	
Mohafazat Beqa'	

INTRODUCTION

1. Portée et limites de la liste B.

L'importance d'une localisation de la population par le repérage de tous les lieux habités a déjà été signalée (1) comme l'une des opérations préalables indispensables pour atteindre l'objectif d'organisation du territoire que l'on se propose par la structure de polarisation.

Au cours de ses études sur le réseau de polarisation la Mission IRFED a rencontré ce problème. En effet le territoire des zones de polarisation inclut normalement tous les lieux habités situés dans les limites de la grappe constituée autour d'un pôle(2). Le donné sur lequel portaient les recherches en vue de constituer les grappes de villages déborde donc le cadre des localités officielles (Liste A) dont la nomenclature ne fait pas mention de bon nombre de localités.

Le repérage effectué par la Mission dans cette perspective a abouti à la nomenclature des localités non officielles, contenue dans la liste B.

Cette liste est une liste provisoire; elle n'est que l'ébauche de l'opération générale réclamée plus haut. L'ampleur des moyens nécessaires pour mener à bien l'opération ne permettait pas en effet de donner des résultats complets, précis et définitifs. La liste des lieux-dits et autres lieux habités recueillis par la Mission est cependant donnée ici à titre d'instrument de travail qui permette d'attendre qu'une nomenclature exhaustive officielle, actuellement en voie d'établissement (3) soit achevée. Aux échelons régionaux en effet elle peut être utilisée, par ceux qui en ont besoin et travaillent sur un territoire géographique limité (cazas, unités de développement de l'O.D.S. etc...), comme point de départ facilement ajustable.

2. Localités mentionnées dans la liste.

Les localités mentionnées dans la liste B sont des localités qui n'ont pas fait l'objet d'une institution officielle (par décret). Ces localités comprennent des lieux habités et des lieux inhabités de nature diverse: agglomérations rurales, fermes, maisons isolées habitées temporairement ou en permanence, ruines, sites géographiques etc.

-
- (1)-cf Volume Principal du Dossier de Base Cinquième partie: "Le réseau de Polarisation et le programme d'équipement des Pôles" -Introduction et Ière partie Chapitre Premier.
- (2) cf Documents annexes Volume I Texte proposé pour le Décret page 6 (§ 9 et 10).
- (3) Travail en cours entrepris par la Direction des Affaires Géographiques et Géodésiques.

3. Classement des localités.

Distinction des catégories: Lieu-dit et lieu habité.

Un classement des lieux recueillis a été tenté selon la distinction entre 2 catégories: habité ou inhabité.

Il s'agit là d'un classement sommaire étant donné d'une part la diversité des lieux signalée ci-dessus, et d'autre part la nature fragmentaire, incomplète et de certitude variable des renseignements obtenus. (1)

Les éléments recueillis ne permettant pas un classement plus détaillé,

a) sont classés dans les "lieux habités" les lieux pour lesquels on possède les indications suivantes:

- gros village
- maisons* (avec nombre ou sans nombre)
- habité
- habité l'été
- ferme
- café
- hôtel
- gare

b) sont classés dans les "lieux dits" les lieux pour lesquels on possède les indications suivantes:

- lieu-dit
- ferme inhabitée
- inhabité
- ruines antiques
- ruines d'un ancien village
- site géographique (grotte, col, source, cap),
- pont
- région agricole
- jardins

c) ne sont classés dans aucune de ces deux catégories les lieux sur lesquels on ne possède aucune indication ou des indications insuffisantes ou contradictoires telles que :

- couvent (sauf indication plus précise concernant chaque cas)
- moulin

(1)-Pour cette raison le détail des renseignements (par exemple "nombre de maisons", nature précise du lieu ex."ruines" etc...) n'est pas mentionné, puisqu'il ne pouvait ni être donné systématiquement pour tous les lieux, ni être vérifié partout où il existait.

-Pour certains cazas, en outre, il n'y a aucune indication sur la catégorie du lieu.

Ordre de présentation

Les localités sont énumérées par région et par caza dans l'ordre alphabétique du français.

A l'intérieur de chaque caza, deux ou trois rubriques font suite à la nomenclature principale pour permettre de retrouver des lieux connus sous des noms différents ou orthographiés différemment, et d'identifier les toponymes correspondant à des localités citées ailleurs (liste A ou autre caza).

Ce sont :

- 1- Les Variantes de nom ou d'orthographe
- 2- Les lieux habités mentionnés sous un autre nom dans la nomenclature des localités officielles (liste A)
- 3- Les lieux habités faisant partie de localités officielles
- 4- Les lieux dont l'appartenance administrative est indéterminée, et qui sont mentionnés dans la nomenclature d'un autre caza.

4. Sources :

Les lieux mentionnés ont été rassemblés à partir de diverses sources dont on trouvera la liste plus loin (1) Ces sources sont :

- soit des cartes (par exemple carte d'Etat-Major)
- soit des documents (ex. : liste des villages à relier par route contenue dans le décret N° 6630)
- soit des renseignements recueillis par la Mission au cours d'enquêtes locales).

Certains lieux existent sur plusieurs documents (par exemple à la fois sur la carte d'E.M., sur celle des Travaux Publics, sur la liste des villages à désenclaver, et sur la carte de l'Hydraulique).

Dans ce cas les 2 sources principales sont seules mentionnées, de préférence la carte d'E.M. et la carte du réseau routier des Travaux Publics.

5. Orthographe des noms de lieu

Orthographe du nom en arabe : le nom n'est pas donné en arabe quand il n'existe aucune source arabe du toponyme et ce pour éviter d'enregistrer et d'accréditer des déformations possibles dues aux transcriptions.

Orthographe du nom en français : les noms ont été transcrits en caractères latins d'après le système déjà utilisé pour la liste A. (2)

(1) cf. Abréviations page VI

(2) Application simplifiée du système de l'Institut des Lettres Orientales - cf. Volume II page 4 et "Nota Bene" sur le système de transcription utilisé".

6. Localisation

La localisation des lieux-dits et lieux habités a été faite d'après les sources cartographiques citées et d'après les renseignements recueillis sur le terrain pour les lieux non localisés sur les cartes connues. (1)

L'emplacement des lieux-dits et lieux habités est donné dans la colonne "coordonnées" sauf dans les cas suivants:

- 1° le lieu n'a pas de source cartographique et son emplacement est resté inconnu.
- 2° Le lieu a une source cartographique mais ne se trouve pas en réalité à l'emplacement indiqué sur cette carte, et son emplacement réel est resté inconnu.
- 3° Le lieu a pu être repéré, mais sans assez de précision pour donner les coordonnées exactes: dans ce cas des indications permettant de situer le lieu sont données dans la colonne "Observations"
ex.: "dans la région d'Akrum"

Les coordonnées indiquées peuvent être différentes de celles données par la source cartographique au cas où l'emplacement indiqué par la carte, reconnu erroné, a pu être rectifié.

Les localités de la liste B sont portées sur la carte IRFED 1/50.000^e en 5 feuilles:

- 600 B Liban-Sud
- 601 B Liban-Nord
- 602 B Mont-Liban
- 603 B Beqa' (partie Sud)
- 604 B Beqa' (partie Nord)

sauf celles dont la localisation est restée inconnue, ou celles qui ont été repérées après l'achèvement de la carte (juin 1963). Enfin les erreurs de localisation repérées postérieurement à l'achèvement de la carte (juin 1963) n'ont pas été rectifiées.

(1) La majorité des renseignements recueillis sur le terrain pour la localisation des lieux-dits et autres lieux habités a été fournie par le C.E.G.P.

INDICATIONS PRATIQUES

Répertoire

	<u>Page</u>		<u>Page</u>
<u>LIBAN-NORD</u>		<u>LIBAN-SUD</u>	
Caza Tripoli	1	Caza Sayda	50
" 'Akkar	5	" Bent-Jbayl	54
" Batrun	11	" Hasbayya	55
" Bsharré	16	" Jezzin	57
" Kura	19	" Marj'ayan	61
" Zgharta	20	" Nabatiyyé	63
		" Sur	65
<u>MONT-LIBAN</u>		<u>BEQ'A</u>	
Caza Ba'bda	23	Caza Zahlé	68
" 'Alay	25	" Ba'albek	71
" Jbayl	28	" Hermel	78
" Kesrwan	36	" Jabb-Jannin	86
" Maton	42	" Rashayya	87
" Shuf	45		

Abréviations

- Colonne Sources : E.M. = Carte d'ETAT-MAJOR au 1/50.000ème publiée par le Service Géographique de l'Armée.
 T.P. = Carte du Réseau Routier établie par le Ministère des TRAVAUX PUBLICS (1/50.000ème arabe).
 H. = Liste ou carte établies par le Service de l'HYDRAULIQUE (1/50.000ème arabe).
 G.T. = Renseignements du COMITE D'EXECUTION DES GRANDS PROJETS (fournis sur tirage des T.P. et sur tirage de la carte IRFED au 1/50.000ème).
 V.D. = Liste des Villages à désenclover: Décret-loi N°6630, du 10 Mai 1961 sur la liaison de tous les villages du Liban au réseau routier général.
 P.D. = Projet de Décret pour le désenclement de nouveaux villages. Liste des villages privés de routes communiquée par le C.E.G.P.
 C. = Carte du CADASTRE au 1/100.000ème.
 S.G.A. = Carte en cours d'établissement par la Direction des Affaires Géographiques et Géodésiques (1/50.000ème arabe).(1)
 C.R. = CARTE ROUTIERE au 1/200.000ème de l'Emir J.Chéhab.
 I. = IRFED : Enquêtes locales effectuées par la Mission.

Colonne Catégorie : Cat.= Catégorie

L.D.= Lieu-dit

H. = Lieu habité

(1) Source utilisée seulement pour vérifications portant sur une partie du Liban-Nord.

Comment chercher une localité

Pour trouver un lieu qui n'apparaît pas à l'ordre alphabétique attendu, chercher :

Un nom commençant par :

el
Ch
K
Ou

à :
la 1ère lettre du nom suivant el
Sh
Q
W ou U

une voyelle (A.E.I.O.U.Y.W.)

(à l'une quelconque de ces voyelles
) ou à Q
(ou à la 1ère consonne qui suit

une consonne

à Q (1)

un nom composé de :

'Ayn-...
Nahr-...
Wadi-...
Bayt-...
Dayr-...

Mar-...
Kfar-...
Mazra'at-...
Mrab-...
Kherbet-...

(à l'un ou l'autre de ces termes
) ou au nom qui suit

ou inversement, chercher :

un nom simple :

à :

'Ayn-...
Nahr-...
Wadi-...
Kfar-...
Mar-....

Bayt-...
Dayr-...
Mazra'at-...
Mrab-...
Kherbet-...

(1) Le Q, n'étant pas prononcé, a pu tomber dans certaines sources cartographiques portant les noms transcrits en caractères latins.

LISTE

DES LIEUX - DITS ET AUTRES

LIEUX HABITES

HOHAFAZAT 33 EA FBQA'

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES

Caza : ZAHLE

Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
'Azqa-Mahqan	L.D.	عزقا المحقن
Ard-Dmus		ارض د موس
'Ayn-el-Bayda		عين البيضا
'Ayn-el-Fil		عين الفيل
'Ayn-Hazir		عين حزيز
el-Baset		البسط
Bayt-Mubarak		بيت مبارك
el-Bayyada	L.D.	البياضى
Danrin		دانرين
ed-Dhur		الضهور
el-Fida		الفيضة
Haql-ej-Jorn		حقل الجرن
Hawsh-Mandara	H	حوش مندر
Hawsh-Qaysar		حوش قيصر
Hawsh-es-Sayyad	H	حوش السيات
el-Hbays	L.D.	الحبيس

= Lieu-dit

= Habité

Caza : ZAHLE

	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	e1-Hosn		الحصن
	Karhamush		كرحموش
	Khan-el-Ghafar	L.D.	خان الغفار
	Kharbet-Salim		خربة سليم
	Khodr		خضر
	Ksara	H	كساره
	Mandara		منداره
	Masna'-Caracol		مصنع كركول
			مصنع كركول
	Naba'-el-'Asal		نبح المصل
	Nabi-Zaur		نبي زاور
	Nasriyyé-Tabet	L.D.	ناصرية تابت
	en-Nushé		النوشه
	e1-Qal'a	L.D.	القلعة
	Ramtaniyyé	H	رمتانيه
	Safra		عفره
	Sahiyyé		عاحيه
	es-Sayyadé		الصيدى

Caza : ZAHLE

Nom du Lieu	Cat.	Observations
esh-Shahamiyyé		التشاهمييه
esh-Sheberqiyyé		الشبرقيه
Shemsin	L.D.	شمسين
Tall-Àmara	H	تل عماره
Tall-Ma' sub		تل معصوب
Zellaqat		زلاقط

Lieux habités faisant partie de localités officielles

Nom du Lieu	Avec Zahlé
Hawsh-el-Omara	حوش الامراء
Mar-Elyas	مار الياس
Tall-Shiha	تل شيحا

LISTE B

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITÉS

Caza : BA'ALBEK

Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
Abu-Meré'		
'Addus	L.D.	près de I'at
'Ameshké	H	
D. 'Aqbet-ej-Jord		
'Ayn-Ahla		
'Ayn-el-Blata	H	
'Ayn-Bunayé	H	
'Ayn-Hoshbay		
'Ayn-ej-Jawzé		
'Ayn-en-Nabi-Yusef	L.D.	
'Ayn-es-Sawda	H	
'Ayn-el-Wardé		
'Ayun-el-Orghosh		
Bayt-Abu-Meré'	H	
Bayt-Habshi	H	
Bayt-Matar	H	
Bayt-el-Qezh	H	

= Lieu-dit

= Habité

es	Nom du Lieu	Cat.	Observations
F.P.	Blayqa		بليقا
	e1-Bsaylé		البصيله
	Bushahin		
	Dalil-el-Ham		دليل الحمام
	ed-Deghali		الدغالي
	Derdara		در دارة
	Eza'ari		ازغاري
	Damdum		
	e1-Hara		الحارة
	Hawsh-en-Nahalé		حوش النحاللة
	ej-Jadawé		الجد اوى
	Kherbet-el-'Ajram		خربة الصجرم
	Kherbet-el-Hammam		خربة الحمام
	Kherbet-Hawerté		خربة حورتا
	Kherbet-Khan-et-Tiné		خربة خان التينه
	Kherbet-Khaza'		خربة خذسه
H	Kherbet-er-Ra'yan	H	خربة الرعيان
	Kherbet-esh-Shmays		خربة الشميس

Nom du Lieu	Cat.	Observations
Ksar-'Arbay	H	كسار عريباى
el-Lujuj		اللاجوج
Mahattat-el-Lawbé	H	محطة اللبوه
Mahattat-Ras-Ba'albek	H	محطة رأس بعلبك
Ma'allaga		
Mar-Hanna	H	مار حنا
Masrayya		مصريا
Maz.-el-Ballut		مزرعة البلوط
Maz.-Bayt-Slaybé		مزرعة بيت صليبي
Maz.-Hezzin	H	مزرعة حزين
Maz. Melfa		مزرعة ملفا
Maz. Shuban		مزرعة شوبان
Maz. Tut-Remman		مزرعة توت رمان
Maz. Wadi-Sbat		
Meghr-el-Bahr		
Meherfé		

Nom du Lieu	Cat.	Cbservations
Moqbel-el-Qal'a		مقبل القلعة
Misi		
Mrah-Abu-Ibrahim		مراح ابو ابراهيم
Mrah-Abu-Yunes	H	مراح ابو يونس
Mrah-el-Ahmar	H	مراح الاحمر
Mrah-el-'Asi		مراح العصي
Mrah-el-'Auja	H	مراح الصوجة
Mrah-Bayt-Abu-Rafful		مراح بيت ابو رفول
Mrah-Bayt-ed-Dabak		مراح بيت الدباك
Mrah-Bayt-Matta	H	مراح بيت متق
Mrah-Bayt-es-Settet	H	مراح بيت الستيت
Mrah-Bayt-Sem'an		مراح بيت سيمان
Mrah-Bayt-Wasan		مراح بيت واسان
Mrah-el-Blata		مراح البلاطة
Mrah-Dahr-el-Bayt		مراح صهر البيت
Mrah-el-Hadshiti		مراح الحد شيتي
Mrah-el-Haq		مراح الحق

	Nom du Lieu	Cat.	Observations
H	Mrach-el-Harfush مراح الحرفوش	H	
	Mrach-el-Khawkh مراح الخوخ		
H	Mrach-el-Lawz مراح اللوز		
	Mrach-Mahmud مراح محمود		
	Mrach-el-Mesherfiyyé مراح المشرفيه	H	
	Mrach-el-Mir مراح المير		
H	Mrach-Qanun مراح قانون	H	
	Mrach-el-Qlud مراح القلود		
	Mrach-es-Sablani مراح السبلاني		
H	Mrach-Salim-el-Batel مراح سليم الباطل	H	
	Mrach-Salim		
	Mrach-es-Sayyed مراح السيد	H	
	Mrach-esh-Shaqir مراح الشخير		
	Mrach-Shmays-el-Hajar مراح شميس الحجر		
	Mrach-Sukar مراح سكر		
	Mrach-Wadi-Ballut مراح وادي البلوط		
	Mrach-az-Za'rur مراح الزمور		

	Nom du Lieu	Cat.	Observations
H	el-Mshatiyyé	H	المشيتيه
	en-Nabi-Ham	L.D.	نبي حاتم
D.	en-Naqra		النقره
H	Qalilé	H	قليله
H	Qabr-'Ali-et-Tawil		قبر علي الطويل
	Qornet-Barha		قرنة برحا
	Ras-el-'Asi		راس الحاصي
	Rakayek		
H	Rasm-el-Hadet	H	رسم الحدت
	es-Safra	H	الصفرا
H	Saydat-en-Naja	H	سيدة النجا
	Serghaya	H	سرفايا
	Shaqra		
	Shmayse		شميسه
H	es-Sluqiyyé	H	السلوقيه
	Tabshar		طبخار
	Tahun-el-Mutran		طاحون المطران
	Tallet-ed-Dayr	H	تلة الدير
	Tall-Sugha		تل صوغا

Caza : BA' ALBEK

ces	Nom du Lieu	Cat.	Observations
.	Tall-Wardin	L.D.	
.	Tall-Yamama		
.	Tlaylé		
.	Tut-Remman		
.	Wadi-el-Aswad	H	
.	Wadi-Ghawita		
.	Yabruk		بيروك

Variantes du nom			
Latuf	cf	Bayt-Habshi	
Abu-Raje	cf	Bayt-Matar	

abités faisant partie de localités officielles			
.	Tall-Hezzin	H	Avec Hezzin
.	Wadi-Shaleh	H	Avec Brital

LISTE B

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES Caze : HERMEL

Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
el-'Amiriyyé	L.D.	
'Aqbet-el-Meshref	H	
'Arubé	H	
'Ayn-ej-Jdaydé	H	
'Ayn-en-Nsur	H	
'Ayn-Safir	L.D.	
'Ayn-ez-Zarqa	L.D.	
el-Barghash	H	
Bayt-'Awad		
Bayt-Hira	H	
Ba'ul		
Bdita	H	
Bir-Hatem	H	près de Jbab-el-Hom
el-Braij		près de Sharbin
Brisa	H	
Brisa-el-Madrasé	H	

= Lieu-dit
= Habité

Nom du Lieu	Cat.	Observations
el-Bwayda البويضة		
Da'aybes		
Dahr-esh-Shir ظهر الشير	H	
Dalek دالك	H	
Daret-Na'men درة النعمان		
Dawra دوره	H	
Dayr-Mar-Marun دير مار مارون	L.D.	
ed-Deghali الدغالي	H	
el-Fuwwar الغوار		
Habra حبرا		
Haret-er-Rasha'ani حارة الرشايعي	H	Dano le Wadi-Sharbin
Harf-Fisan حرف فيسان	H	
Harf-es-Samr	H	
Harf-es-Semmaqa حرف السماقة	H	
Harf-ez-Zatar حرف الزعتر	H	
el-Hariq الحريق	H	
el-Hawshariyyé	H	
el-Nema النمس		

Nom du Lieu	Cat.	Observations
el-Iraniyyé		
Jawz-'Arubé	H	
Jbab-el-Homr	H	جباب الحمر
Jesr-el-'Asi	H	جسر الماعبي
Karm-ed-Dalil	H	كرم الضليل
Karm-Dahba	H	كرم زعبا
Kheld-ed-Dyab		خلد الدياب
Kheld-es-Sabé'		خلد الصبح
Krayté	H	كرايته
Ma'allaqat-el-'Asi	H	معلقة الماعبي
Ma'bur-el-Abyad	H	مبور الابيض
el-Mahlisé	H	المحليسا
el-Mansura	H	المصوره
Mantaqat-Jbab		منطقة جباب
Marjahin-'Ayn-ej-Jami'	H	مرجحين عين الجامع
Marjahin-'Ayn-el-Haur	H	مرجحين عين الحور
Marjahin-'Ayn-es-Safsafé	H	مرجحين عين صفسا
		Sur la route de Jermel

s	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	M'aysré	H	
	Maz. Bayt-Feres	H	
	Maz. el-Ballut	H	مزقة البلوط
	Meghr-Fatmé	H	مغر فطمة
	Menzlet-el-'Arab	H	
	Menzlet-ez-Za'rur	H	
	el-Mesherfiyyé	H	المشرفيه
	Mesmhat-Brisa	H	مسحات بريصا
	Metqar	H	
D.T.	Mhalisa		محلصا
	Midan		ميدان
	Mrad-Elyas		
	Mrah-'Abbas	H	مرح عباس
D.T.	Mrah-el-'Abud		
	Mrah-Abu-Ahmed	H	
	Mrah-Abu-Qamar-ed-Din	H	مرح ابو قمر الدين
	Mrah-el-Atlub	H	مرح الاغلب
	Mrah-Bakdash	H	مرح بك داش
			Dans le W. Sharbin
			Dans le W. Fisan
			Dans le Wadi-Zeghrin

Caza : HERMEL

s	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	Mrach-Ballut	H	مرح البلوط
H	Mrach-Bayt-'Allaw	H	مرح بيت علو
D.	Mrach-Bayt-'Awad	H	مرح بيت عواد
	Mrach-Dayt-Husen-Hasan	H	مرح بيت حسين حسن
	Mrach-Bayt-Taha	H	Près de Sharbin
	Mrach-ed-Dalil	H	مرح الضليل
	Mrach-Ka'ab-Sh'ab-el-Mahlisé		مرح كعب شطب المخلصه
	Mrach-Meghara		مرح مغاره
	Mrach-en-Nasrané		مرح النصاراني
E	Mrach-en-Na'was	H	مرح النواص
	Mrach-el-'Os		مرح العص
	Mrach-el-Qerné		مرح القرنه
H	Mrach-Qrayta		مرح قريطه
H	Mrach-es-Sayyad	H	مرح الصياد
	Mrach-esh-Sha'ab	H	
H	Mrach-Shengara		مرح سنقاره
	Mrach-Shmays		مرح شميس
	Mrach-Slayman		مرح سليمان
			Dans le Wadi-Turkman

Caza : HERMEL

	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	Mr ah-Wadi-el-Malluk	H	
	مراح وادى الملوك		
	Mr ah-el-Wati	H	Eayt-'Allaw
	مراح الواطي		
	Mr ah-Yasin		
	مراح ياسين		
	Mr ah-ez-Za'rur		
	مراح الزرور		
	el-Munqata'	H	el-Qasr
	المنقطع		
	Na'na'		
	Nasriyyé		
	الناصرية		
	Nasr-ed-Din		
	نصر الدين		
	el-Qerné		
	القرنه		
	Qeld-ed-Dib		
	قلد الديب		
	Qeld-es-Saba'	H	
	قلد السابا		
	Qornet-es-Sawda		
	قرنطه		
	Qrayta	H	
	راس الطاصي		
	Ras-el-'Asi	H	
	راس الشير		
	Ras-esh-Shir		
	Saylamé		
	es-Sayyar	H	
	سمحات		
	Semhat	H	

Caza : HERMEL

Nom du Lieu	Cat.	Observations
Sha'ab-el-Qettara	H	
Sha'ab-er-Zreiq	H	
Shalta	H	Dans le Wadi-Sharbin
esh-Sharbin-el-Fawqa	H	الشربين الفوقا
esh-Shattah		الشطاح
esh-Shelman	H	الشلمان
Skembi		
es-Suya	L.D.	السوية
es-Swah-el-Fawqa	H	السوح الفوقا
es-Swah-et-Tahta	H	السوح التحتا
Tali-Mes'ud	H	
Teffaha	H	Dans le Wadi-Sharbin
Tellé	H	
el-Usra		
Wadi-el-Hermel		وادي الهرمل
Wadi-Jmal	H	
Wadi-er-Ratl	G.T.	وادي الرطل
Wadi-Sbuba	V.D.	وادي صبوبا

Caza : HERMEL

Nom du Lieu	Cat.	Observations
Wadi- <i>ez</i> -Zraqit وادي الزراقت		Dans le Wadi-Turkman
Zakbé	H	
Zeghrin- <i>Tahta</i> الزمراني	L.D.	Col entre 'Arsal et la Syrie

Variantes du nom

Euswaya cf es-Suya

x habités faisant partie de localités officielles

Edita

بديتا

Avec el-Hermel

LISTE B

27

Caza : RASHAYYA

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES

	Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
	Dahr-Shumaysé	H	
	'Ezz-el-'Arab		ضهر شيميس
	Hawsh-el-Qanba'	H	حوش القنبطة
	Jeb-Farah		
	Jorn-en-Nahas		بحرن النحاس
.P.	Marj-es-Smah	H	منج السماج
	Maz.-Bayt-Safa		مزرة بيت صفا
	Maz.-el-Faqi'at	H	مزرة الفاقمة
	Maz.-el-Knaysé		مزرة الكيسة
	Maz.-Mallul		مزرة ملول
	Maz.-es-Smaha		
	Nabi-Safa	H	النبي صفا
.M.	Naba'at		نباتات
	Nabatt		نبط
	en-Nabi-Hanna		النبي حنا
	Tall-Bajjé		تل بجه

. = Lieu-dit
= Habité

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

Caza : RASHAYYA

Variantes du nom

Shmayse)
Naz.-Dahr-esh-Shmays) cf Dahr-Shumaysé